



Il était une Foy

Juillet 2015 N°29

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à tous,

Nous voici à mi-année et c'est avec grand plaisir que nous vous annonçons

l'avancée à grands pas des projets de la commune.

La nouvelle station d'épuration va être mise en service dans les prochains jours. Vous trouverez dans ce bulletin les détails de cette réalisation qui nous conduira à relancer les constructions au sein du village.

Nous avons aussi acté à l'unanimité du conseil municipal l'acquisition d'une parcelle bordant le terrain de sport actuel. Nous pouvons maintenant envisager avec la Communauté de communes la planification de la réalisation d'un second terrain. Le permis de construire de la cuisine centrale de l'EHPAD est en cours d'instruction. Nous lancerons sous peu le projet d'une restauration partagée avec les écoles.

Mais l'été est avant tout un moment pour se ressourcer et profiter de bons moments. Vous pourrez comme chaque année apprécier le programme des fêtes de notre commune, des communes alentours et celles proposées par la CCSavès. Grâce à l'Office de Tourisme et au Conseil départemental, Sainte-Foy accueillera le 24 juillet le Festival « 31 Notes d'été ». C'est une chance d'avoir été choisie pour un événement de cette ampleur. Nous espérons vous y retrouver nombreux. Ce spectacle est gratuit et ouvert à tous.

Profitez bien de vos vacances.

Votre Maire,
François Vives

Festival

« 31 Notes d'été » à Sainte-Foy



Guido Sgraglia©

Pour que la culture soit accessible à tous, le Conseil départemental a souhaité que ce festival soit ouvert et entièrement gratuit. Les Haut-Garonnais sont invités à profiter d'une programmation musicale particulièrement variée du 10 juillet au 21 août. Le festival passe par Sainte-Foy le 24 juillet.

Spectacle Hector Nocturne **Chansons rauques – à 21h dans la cour de l'école élémentaire**

C'est une voix rock, une guitare à la « reverb » vintage et une basse qui envoie les graves pour des chansons rauques de Patti Smith ou des Pretenders, américaines ou françaises, connues ou moins connues ou qu'on ne reconnaîtra pas tout de suite ! Dans un mélange détonnant de compositions originales ou de reprises qui le sont tout autant, une chose est sûre : Hector Nocturne, c'est du rauque !

Rendez-vous découverte

Et dès 16h sur l'Allée des platanes, place aux « rendez-vous découverte » avec :

- Évol - le meilleur du véhicule électrique avec exposition de quelques modèles
- Les cartons de Val - atelier participatif de création de mobilier et de décoration en carton.

Programmation complète sur le site

Internet dédié au Festival :

<http://31notes.haute-garonne.fr/>



Dans votre journal de juillet...

Station d'épuration > Page 2

Epurer pour préserver les ressources

Action caritative > Page 6

Tous différents...la suite

Travaux d'été > Page 4

Voirie, fauchage et petits aménagements

Découvrir Sainte-Foy > Page 7

Emprunter les sentiers battus

Station d'épuration

Epurer pour préserver les ressources en eau

La nouvelle station d'épuration de 1600 équivalent habitants se termine. Bientôt la mise en service

Le chantier aura duré un peu plus de 6 mois en respectant le planning.

Lors de la réunion de chantier hebdomadaire, tous les corps de métiers et les organismes de contrôle ainsi qu'Alain Vignaux - élu en charge des contacts avec le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) - font le point détaillé sur l'avancement des travaux. La preuve est faite, l'adhésion au SMEA était donc la bonne décision. L'excellent contact avec le personnel technique du SMEA qui œuvre sur le secteur depuis longtemps et suit les 2 stations de Sainte-Foy a aussi contribué à cette réussite. Les travaux de construction sont terminés depuis fin mai, les travaux de second œuvre ont pris le relais : installation de matériels et électricité en juin et les essais s'enchaîneront durant l'été pour atteindre une « mise en régime » à la rentrée.

Les travaux d'extérieur se poursuivront jusqu'à l'automne : la voirie et la clôture d'abord puis l'aménagement et la plantation de la zone de rejet végétalisée et ensuite le démantèlement de l'ancienne station. Le terrain de l'ancienne station, jusqu'alors inaccessible pour des raisons de salubrité et de sécurité, redeviendra alors utilisable par la commune.

Passage près de la station entre « trame verte et trame bleue »

La commune a acheté la portion de terrain entre la station et la Galage pour permettre la libre circulation des marcheurs et des animaux puisque désormais les communes doivent favoriser les migrations animales entre des zones qui sont définies dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Vous ne vous étonnerez pas que le bord du cours d'eau reste embroussaillé, c'est un milieu « vert » réservé ! Et dans quelques mois nous pourrions constater l'amélioration de la qualité de l'eau de La Galage, en « bleu ».



Après la station vient l'urbanisation

Les constructions vont redevenir possibles dans la zone urbanisable du village (zones UA et UB). De plus, une zone à urbaniser sera ouverte. L'investissement pour la station et les réseaux doit être compensé par des recettes : la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) versée lors du raccordement et la redevance assainissement collectif. Dans le bulletin n°23 de janvier 2014, le coût par m³ devait passer de 1,25€ en 2013 à 2,6€ en 2019. L'étalement des travaux dans le temps a fait baisser la prévision à 2,45€ en 2019.



Expo

« L'eau et la vie »

Au mois d'octobre, la mairie accueillera une exposition sur l'Eau proposée par le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (SMEPE) en Haute-Garonne. Cet outil pédagogique, fait pour tout public, aborde le sujet sous différents aspects : cycle naturel, eau dans le monde, en France et en Haute-Garonne, pour boire et manger, essentielle à l'industrie et source d'énergie, pollution... Bref, tout ce qu'il nous faut pour comprendre, réfléchir et partager. Dans le hall de la mairie, du 5 au 23 octobre 2015

Principales délibérations

Conseils Municipaux du 31 mars et 9 juin

- Vote des taux d'imposition 2015 : taxe d'habitation 18,72 % - foncier bâti 18,96 % - foncier non bâti 81,12 % (identiques à 2014)
- Approbation du Plan communal de sauvegarde
- Approbation de modification des statuts de la Communauté de Communes du Savès et du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch
- Vote d'une acquisition foncière auprès de la SA-FER au lieu-dit Cassardon

Consultez toutes les délibérations sur le site www.sainte-foy-de-peyrolles.fr à la rubrique Publications et règlements

Urbanisme

Ce qui change

Quel est l'impact du passage de l'instruction des dossiers d'urbanisme de la Direction Départementale des Territoires (DDT) au Pays Sud Toulousain ?

Ce transfert est effectif depuis le 1^{er} juillet 2015.

Ce qui change : tout envoi de dossier est désormais payant pour la mairie et non pour l'utilisateur. Ce surcoût est reporté sur le budget communal. Dans ces conditions le service urbanisme de la mairie veille à ne transmettre que les dossiers bien établis et complets.

C'est pourquoi tout dépôt de Permis de Construire, Déclaration Préalable ou Certificat d'Urbanisme se fait uniquement avec prise de rendez-vous au service urbanisme et n'est enregistré que lorsqu'il est « bon pour envoi ». Les règles administratives concernant l'achèvement des



travaux seront rappelées lors de cette entrevue.

Le nouveau service instructeur s'est équipé d'un logiciel informatique performant pour la gestion des dossiers et pour les échanges avec les mairies, un avantage pour le transfert et le suivi des dossiers.



Nouveau

C'est en ligne

Le Plan Local d'Urbanisme et le Plan Communal de Sauvegarde sont désormais consultables sur le site Internet de la commune : www.sainte-foy-de-peyrolles.fr

Plan communal de sauvegarde

Un outil pour protéger la population

En complément de l'intervention des services de secours et sous la responsabilité du Maire (ou du Préfet en fonction des cas), le Plan communal de sauvegarde participe à la protection des populations en organisant les obligations de sauvegarde du maire vis-à-vis des administrés.

Quel est le but ?

L'objectif du Plan communal de sauvegarde (PCS) est de se préparer à faire face aux risques majeurs encourus sur la commune, en se formant, en se dotant d'une organisation, et d'outils techniques pour éviter de basculer dans une crise. Le PCS est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il permet de gérer les différentes phases d'un événement :

- alerte et information des populations, protection et assistance, appui au service de secours ;
- action de soutien et d'accompagnement de la population, remise en état des infrastructures ;
- rétablissement des activités et accompagnement dans la durée de la population.

Que risque-t-on ?

9 risques majeurs ont été identifiés et analysés pour Sainte-Foy : catastrophe naturelle, inondation (uniquement pour quelques routes), mouvement de terrain lié à la sécheresse, sismicité (très

faible), météorologiques, tempête, industriel, transport de matières dangereuses, nucléaire. Pour chaque risque, la commune a adapté une ou des réponses en fonction de ses moyens et de l'ampleur.

Comment se passe l'alerte à la population ?

La commune étant très étendue, en cas de déclenchement du PCS, une sirène ne serait pas suffisante pour sonner l'alerte. Il en serait de même pour un passage avec un véhicule et un mégaphone sur chaque route ! Ces moyens d'alerte ne peuvent être que complémentaires ou pour des cas ciblés sur une partie de la commune.

La municipalité a donc opté pour une alerte par mail et par SMS. Cependant, il relève de la



responsabilité de chaque habitant ou chaque foyer de fournir à la mairie un mail et/ou un n° de téléphone.

Certains habitants ont pu expérimenter la réception des mails en février dernier, lors de l'alerte neige et verglas, et recevoir les informations relayées par la municipalité (début et fin de l'alerte, annulation et reprise du ramassage scolaire...)

Le PCS est consultable en mairie ou sur le site Internet de la mairie.

Sécurité nationale

Correspondant Défense

Créé en 2001, le Correspondant Défense est un élu du Conseil municipal, délégué du Maire pour les questions relatives à la défense, représentant de la commune auprès des instances civiles et militaires du département et de la région.

Son rôle : sensibiliser les concitoyens aux questions de défense, être un vecteur d'information et un point de contact. Michel Bron est le représentant local, apportant 23 années d'expérience au sein de l'armée de l'air

en France et à l'étranger. « J'invite toute personne intéressée par les métiers de l'armée, le service citoyen, mais également par les études militaires à se rapprocher de moi pour échanger et transmettre ma passion du



métier de militaire. Je souhaite rappeler aussi aux ados (16 ans et plus) de se faire recenser en mairie afin de participer à la Journée de citoyenneté.»

Numéros

La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945

Tél. : 05 61 91 73 09

Fax : 05 67 80 68 51

Astreinte soir et WE :

06 37 64 56 23

Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Site : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi 14h-

18h Jeudi 8h30-12h et

14h-18h Vendredi 8h30-

12h et 14h-17h Samedi

8h30-12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

Restauration Scolaire :

Tél. : 05 62 23 83 35

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14**Ludothèque :**

Tél. : 05 61 91 73 09

Location de salles :

Tél. : 05 61 91 73 09

Autres numéros

La Poste : 05 61 91 49 56

CCAS Sainte-Foy :

Tél. : 05 61 91 73 09

Service Action Sociale

CCS : Tél. : 09 72 21 36 29

Pôle Petite Enfance CCS :

Tél. : 05 61 91 91 81

Crèche de Sainte-Foy : le

chaudronmagique@people-and-baby.com

Relais assistantes mater-

nelles : Tél. : 06 13 66 45 98

Pôle Emploi : 39 49 ou

www.pole-emploi.fr

Assistante sociale :

05 61 91 71 64

Urgences

Samu : 15

Allo Docteur : 3966

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

ErDF : 09 726 750 31

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal

des Eaux des Coteaux du

Touch : 05 61 56 00 00

Centre anti-poison :

05 61 77 74 47

Enfance maltraitée : 119

Allo-maltraitances : 3977

Violences conjugales :

3919

Travaux d'été

Voirie, fauchage et petits aménagements

Entretien de nos routes et chemins

Le Service Technique, la CCSSa-vès et le Conseil Départemental entretiennent les routes, les chemins et les fossés. Une inspection de tous les chemins et routes de la commune a été réalisée afin de planifier les travaux de voirie pour 2015. D'éventuelles déviations pourront être mises en place lors de la réalisation de ces travaux. Sont prévus en particulier : la fin des travaux de l'Allée des platanes en juillet, le traçage des passages piétons dans le village, la réfection de la chaussée de la Route de Rieumes.

Les prochaines périodes de fauchage des routes départementales mais aussi de nos chemins verts sont prévues du 22 juin au 22 juillet et du 12 octobre à fin

janvier 2016. Restez prudents et ralentissez à l'approche de zones de travaux pour la sécurité de tous !

« Garer » son vélo

Un râtelier à vélo a été installé au centre du village, face à l'ancienne boulangerie. Ce sera bien plus pratique pour ceux qui se rendent à bicyclette au marché du dimanche matin par exemple...

Sens de circulation

Un essai de sens unique va être mis en place en septembre sur le Chemin Notre Dame du Lait. Les riverains seront informés de tous les détails par courrier.

Faire et refaire

Dans la série « travaux déjà effectués et à refaire », le service technique doit :



- réparer des dégâts sur la porte d'accès et le grillage du tennis (7ème réparation en 6 mois !)
- poser à nouveau le panneau de signalisation du « Chemin Ricard » (3ème fois). Celui-ci sera fait maison par les enfants de

l'ALAE, pour éviter à certains l'envie de l'afficher dans leur salon. A noter que sa fonction première est d'orienter les services de secours en cas de problème chez les habitants !

Espace info énergie

Réhabilitation des habitations

Nouveau : le Pays Sud Toulousain accueille l'une des quatre plateformes régionales de la rénovation énergétique de Midi-Pyrénées et proposera prochainement un nouveau service d'accompagnement pour la rénovation énergétique de votre logement.

Le Pays Sud Toulousain va enrichir sa fonction de conseil en mettant en relation les particuliers qui le souhaitent avec des acteurs du pays compétents en rénovation énergétique et en assurant le suivi de l'avancement des projets. Deux techniciens du Pays Sud Toulousain seront bientôt en mesure de vous accompagner tout au long du déroulement de votre projet avec

des partenaires locaux : bureaux d'études, entreprises et artisans qualifiés qu'ils coordonneront pour obtenir une rénovation efficace à coût maîtrisé. L'état s'est fixé un objectif de 500 000 logements rénovés par an à partir de 2017, cela représente 500 à 600 logements pour notre territoire. En 2014, 200 dossiers ont été traités mais peu ont abouti et les logements rénovés



sont souvent mal rénovés car trop partiellement.

Suivez les infos sur : www.plan-climat-energie-sudtoulousain.fr



Sauvons les abeilles

Faire enlever un essaim

Le Syndicat des Apiculteurs de Midi-Pyrénées organise l'opération « Récupération d'essaims ». Il s'agit de contribuer activement à la protection et à la sauvegarde de l'abeille. En présence d'un essaim d'abeilles chez vous, téléphonnez le plus rapidement possible au Syndicat des Apiculteurs au 07 87 54 02 35, qui le récupèrera, gratuitement, dans les meilleurs délais



Cambriolages

Rien ne remplace la vigilance

Récemment à Sainte-Foy : un cambriolage et des témoins ayant vus des rôdeurs. Soyons vigilants, ne faisons pas de cadeau aux cambrioleurs et ayons les bons réflexes.

Quelques règles à observer :

- Conservez des clichés photographiques de vos biens
- Soyez attentifs aux personnes qui ne sont pas du quartier (démarcheurs, faux agents du service public...)

- Signalez tout véhicule suspect en prenant soin de relever des éléments d'identification (marque, type et numéro d'immatriculation)
- Faites part de votre absence uniquement aux personnes en

qui vous avez confiance et ne communiquez pas à ce sujet sur les réseaux sociaux.

Plus d'infos sur le site www.interieur.gouv.fr – rubrique Ma sécurité ou à l'accueil de la mairie



Canton de Cazères Conseillers départementaux



Etat civil

Du 16 mars au 20 juin 2015

Naissances

D'OUTRELIGNE Soline
DELON Gabriel
BIGUERIE Eden
TUAL Emma
COMPTE Clément
TASTET Manon
GERNOT Killian

Mariages

CHALON Caroline et
ALONSO Julien
JOURDREN Emilie et
DUMONT Mathieu

Décès

MARCHESI Jean
GARRIC Geneviève
TAPIE née CHIGNAC
Madeleine
RIBES André
VIDOTTO née
DAL GRANDE Josette

Les deux conseillers départementaux représentant notre canton ont été élus le 29 mars dernier. Quels sont leurs rôles au sein du Conseil départemental ?

Sandrine Duarte est membre :

- de la commission permanente, qui délibère sur les affaires courantes du Département.
- Les présidents des commissions internes peuvent y exposer, sans voix délibérative, un dossier relevant des compétences de celles-ci.
- de la commission Culture - Education - Sport - Education populaire
- de la commission Action sociale

Christian Sans est :

- vice-Président de la commission permanente, chargé des Routes,



Au centre : Sandrine Duarte et Christian Sans, conseillers départementaux du canton de Cazères. A gauche et à droite : Jean Michel Losego et Danièle Sentenac, leurs suppléants.

des Infrastructures et Réseaux

- membre de la commission des Finances - Budget
- membre de la commission Action sociale
- membre et délégué à la commission des Finances de la commission Logement - Développement durable

Sandrine Duarte et Christian Sans tiennent une permanence à la mairie de Rieumes. Prochaines dates, de 9h30 à 11h30 : 27 août, 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre. Tél. 05 34 33 32 22



La Poste

Horaires d'été

Le bureau de Poste de Sainte-Foy sera fermé du **lundi 17 août au lundi 31 août 2015 inclus**. Pendant cette période, pour récupérer un colis ou une lettre recommandée :

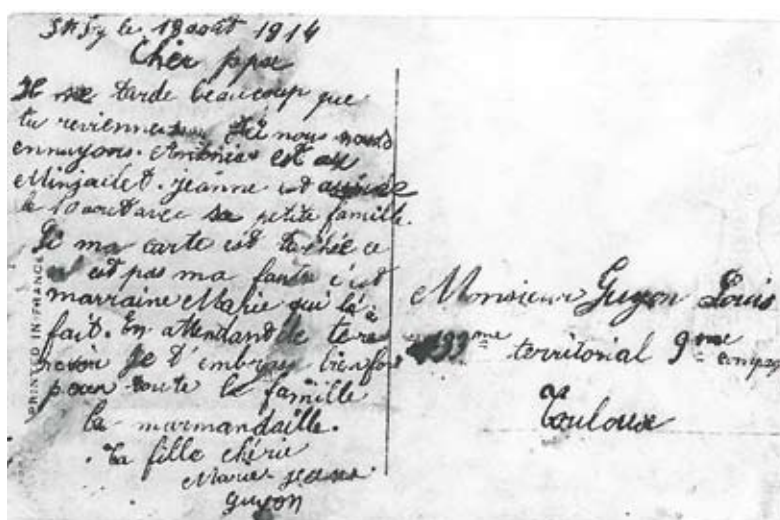
1/ demander le jour même et jusqu'à minuit la représentation à domicile ou au bureau de poste (information disponible sur l'avis de passage du facteur). 2/ aller au Centre de tri - 5 avenue Marconi ZAC du Boutet à Saint-Lys, du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30 et le samedi matin de 9h30 à 13h.

Pour les autres opérations, les bureaux de Saint-Lys ou Fonsorbes accueillent le public : lundi 14h-17h, du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-17h et samedi de 9h-12h. A compter du 1^{er} septembre, le bureau de Sainte-Foy rouvrira ses portes aux horaires habituels, du mardi au samedi de 9h à 12h.



Vivre à Ste Foy entre 1914 et 1918

Quand Marie-Jeanne Guyon écrivait à son père



« Ste Foy, le 19 août 1914.
Cher papa, il me tarde beaucoup que tu reviennes. Ici nous nous ennuyons. Antonia est au Minjoulet. Jeanne est arrivée le 10 août avec sa petite famille. Si ma carte est tachée ce n'est pas ma faute, c'est marraine Marie qui l'a fait. En attendant de te revoir, je t'embrasse bien fort pour toute la famille, la marmandaille.
Ta fille chérie
Marie-Jeanne
Guyon

« Ste Foy, le 19 août 1914.
Cher papa, il me tarde beaucoup que tu reviennes. Ici nous nous ennuyons. Antonia est au Minjoulet. Jeanne est arrivée le 10 août avec sa petite famille. Si ma carte est tachée ce n'est pas ma faute, c'est marraine Marie qui l'a fait. En attendant de te revoir, je t'embrasse bien fort pour toute la famille, la marmandaille. Ta fille chérie, Marie-Jeanne Guyon »
Les blessés du front étaient évacués « à l'arrière »... souvent avec un simple pansement iodé sur leurs blessures. Louis Guyon est mort le 31 août 1914 à l'hôpital Michel Levy de Marseille... Merci à sa famille de partager cet émouvant souvenir.



Action caritative

Tous différents... la suite

L'Association des Parents d'Elèves (APE) remet 15kg de fournitures, récoltées lors de l'après-midi « Tous différents » à une association caritative et continue son action jusqu'au 31 septembre avec la coopération du tabac-presse de Sainte-Foy.

Le 4 avril dernier, l'APE a proposé aux enfants de la commune une journée d'animation sur le thème « tous différents » à travers la découverte des écoles du monde. Les enfants ont pu parcourir « le monde des écoliers » grâce à diverses activités (écritures calligraphie, jeux du monde, parcours sur les chemins de l'école...). La journée s'est terminée par un goûter aux saveurs des 5 continents, afin de surprendre les papilles des participants, petits et grands.

Cette après-midi ludique a été l'occasion de récolter 15 kg de fournitures scolaires qui ont été remises en mains propres le 5 mai dernier, au trésorier de « Khloe Association » qui vient en aide à deux écoles de Madagascar. L'APE remercie les parents qui ont répondu à leur appel au don. Pour poursuivre cette action, l'APE proposera des « packs » de fournitures scolaires de 2, 5 ou 8 €, que



les parents pourront commander en plus de la liste demandée par les écoles et qui seront remises à l'association Khloe. Par ailleurs, tous les habitants de Sainte-Foy

qui souhaitent participer à cette action pourront réserver un pack mis en vente cet été au Tabac-presse Sentous de Sainte-Foy et jusqu'au 31 septembre.



Pour les 10 ans et + On fait quoi cet été ?

La MJC de Saint-Lys propose des « packs » d'activités et des mini-séjours pour t'éclater cet été !

Du 6 au 10 juillet : pack freestyle (parcours Yamakasi, tchoukball, hockey subaquatique...)

Du 8 au 10 juillet : mini-séjour voltige équestre

Du 13 au 17 juillet : pack découverte (marché à Samatan, accrobranche, jardin japonais à Toulouse...)

Du 15 au 17 juillet : mini-séjour sport et nature
Et bien d'autres activités jusqu'à fin août...

**Infos et inscriptions
au 05 62 14 06 61**

Brigitte Ley

Merci Maîtresse

Après plus de 20 ans de carrière d'enseignante à l'école élémentaire Jules Ferry de Sainte-Foy, Brigitte Ley n'y effectuera pas la prochaine rentrée.

C'est plus de 500 élèves, des « petits » du CE1, jusqu'aux « grands » du CM2 qui sont passés par sa classe. C'est une quinzaine de jeunes collègues qu'elle a su accueillir et soutenir au long de ces années. C'est le respect du travail bien fait, et l'engagement dans des projets pédagogiques au fil des différentes réformes (programmes, rythmes...). C'est dire la dynamique de son engagement professionnel comme au sortir de l'école Normale bretonne où elle a fait ses études.

Brigitte Ley, au-delà de ses compétences pédagogiques, c'est



aussi l'humour et la bonne humeur au service d'une exigence reconnue par tous, collègues et parents d'élèves.

Au revoir et bonnes grandes vacances !

NB : L'équipe enseignante sera en grande partie renouvelée à la rentrée puisque, outre le départ de Brigitte Ley, Julie Guétard la directrice et Julie Sicard changent aussi de poste.

Elémentaire

La 7^{ème} classe est sauvée

Une fois de plus, le maintien de la 7^{ème} classe de l'école élémentaire de Sainte-Foy pour la rentrée prochaine était très incertain. L'appel lancé par les élus et les enseignants dès le mois de février, aux parents des futurs élèves pour inscrire leur enfant aux écoles de Sainte-Foy avant l'été « a payé ». Lors du Comité Départemental de l'Education Nationale de la Haute-Garonne (CDEN) qui s'est tenu le 17 juin dernier, le blocage de la 7^{ème} classe décidé au mois d'avril par l'inspection académique a été levé. L'année scolaire 2015-2016 commencera donc en toute sérénité dès le 1^{er} jour.



La belle initiative Accompagner les parents recruteurs

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) de la CCSaves invite les parents et les futurs parents à faire connaissance avec les assistantes maternelles agréées disponibles près de chez eux et à bénéficier d'un accompagnement du RAM pour la préparation des contrats de travail.

Cet évènement aura lieu lors du forum des associations le dimanche 6 septembre 2015 de 9h30 à 11h30 à la Salle Petite enfance.

Le RAM propose des ateliers d'éveil et de découverte. C'est un lieu d'échange et de soutien des pratiques professionnelles. L'animatrice du RAM tient également des permanences pour les futurs parents et les parents.

Pour plus d'infos :
contactez Lise Gonzalez, animatrice du RAM au 06.03.08.50.70 ou par mail : ram@ccsaves.fr



Découvrir Sainte-Foy

Et emprunter les sentiers battus...



Arpentez en couple, en famille ou entre amis, des kilomètres de sentiers de randonnée et laissez-vous surprendre par

les magnifiques paysages qui s'offrent à vous au détour d'un chemin.

Nous avons tous tendance à vouloir partir loin pour nous évader et couper avec le quotidien mais l'on oublie souvent la chance que nous avons de vivre à la campagne et de côtoyer de beaux espaces et de beaux témoignages du passé de notre territoire.

Les services techniques de la CCSavès ont récemment fléché les sentiers de randonnée de Sainte-Foy et des autres communes avec des panneaux de bois

pour faciliter l'orientation des marcheurs. On peut donc emprunter ces itinéraires « nature » dans des conditions optimales. Mais pourquoi ne pas prendre aussi le temps de découvrir, ou redécouvrir, notre patrimoine architectural au détour des puits, douves, ancien presbytère, chapelles...et notre patrimoine culturel avec l'exposition du

retable de Coblenze de Daniel Coulet à l'église du village ?

Retrouvez la brochure « Les chemins verts du Savès » et les visites Culture et patrimoine du secteur avec l'Office de Tourisme Savès 31 – 2 Pl. du marché à la volaille à Rieumes – www.tourisme-saves31.fr

Rassemblement de « Déesses » 60 ans d'une légende de nos routes



2015 célèbre le 60e anniversaire d'un des fleurons emblématiques de notre industrie nationale, la Citroën DS.

Parmi nos administrés et élus, quelques collectionneurs ont conservé avec passion de très beaux modèles, héritage familial ou pour d'autres, acquis de beaux spécimens, souvenirs de leur jeunesse. Un élu de Sainte-Foy, membre du Club Idéale DS Midi-Pyrénées, a participé à une parade de 700 DS à Paris le

23 mai dernier. Cette manifestation au cœur de Paris, sur les Champs-Élysées et Place de la Concorde entre autre, avait pour but de commémorer ce 60e anniversaire et de lancer, notamment en Europe mais surtout en France, la nouvelle marque automobile premium française « DS ». Mais 2015 marque aussi l'anniversaire d'une autre légende, Toulousaine cette fois, la Caravelle... L'avion, pas la Renault de renom ! Le 1^{er} vol de la Caravelle eu lieu le 27 mai 1955 alors que la DS était présentée pour la 1^{ère} fois au public au Salon de l'Auto de Paris le 6 octobre 1955. Leurs carrières commerciales furent parallèles puisque leurs productions prirent fin en 1973 pour la Caravelle et le 24 Avril 1975 pour la DS.



Fidésiades

Les Sainte-Foy de France en Saône-et-Loire

L'association des Fidésiades en Savès propose cette année encore une formule de départ en groupe pour rejoindre la manifestation des Sainte-Foy de France à Sainte-Foy en Brionnais (130 habitants).

Une cinquantaine de participants de notre commune feront le déplacement du vendredi 21 août au dimanche 23 août pour rejoindre les 350 autres Fidésiens/Foyens venus de toute la France.

Pour la petite histoire, Sainte-Foy en Brionnais est la 1^{ère} commune organisatrice de l'évènement en 1999, et accueillait alors 50 participants. Le rassemblement a bien grandi depuis mais le concept reste toujours le même : découvrir une région et ses produits locaux, faire des rencontres amicales et se retrouver avec plaisir l'année suivante. Désolés pour les retardataires mais les inscriptions sont closes depuis le 20 juin.



Joli succès pour les Olympiades des enfants le 30 mai



Les 1^{ers} joueurs de l'USSF Rugby (saison 1965) réunis pour fêter les 50 ans du club le 13 juin dernier. Plus de 500 personnes ont participé à cet anniversaire.



Programme

La fête de Sainte-Foy



Du vendredi 11 au dimanche 13 septembre, de nouvelles attractions seront proposées aux enfants : paintball, parc de jeux gonflables, concours de pêche. Et toujours : la fête foraine, l'orchestre, le feu d'artifice...

Vendredi 11

19h30 - Moules - frites - grillades, suivies de la soirée USSF Rugby
22h30 - Feu d'artifice

Samedi 12

14h - Concours de pétanque en doublette ouvert à tous
16h - Concours de pêche pour les enfants au centre du village
19h - Apéritif au rythme des bandas, suivi d'une paëlla
22h - Soirée dansante avec l'Orchestre « De Michel »

Dimanche 13

9h-18h - Vide grenier de La Fa-

randole

11h - Messe et cérémonie au Monument aux morts, suivies de l'apéritif de la municipalité

12h - Grillades au vide grenier

16h - Match de rugby au stade

Lundi 14

12h - Repas au stade et concours de pétanque (réservé Foyens et invités)

Le programme avec les contacts pour réservation des repas sera disponible chez les commerçants du village fin août !

Il faut se lancer Création d'une association des aînés

Pour pouvoir continuer à proposer le repas de fin d'année, pour se retrouver lors d'activités...

Le CCAS est à l'écoute et au service des personnes ayant besoin d'aide dans le domaine social. L'évolution de notre société génère de plus en plus de personnes à accompagner.

Depuis quelques années, le CCAS prend à sa charge le repas de fin d'année. Aux risques de négliger sa fonction première, il ne pourra sans doute plus maintenir cet événement ni organiser d'autres activités pour les aînés.



Quelques personnes seraient prêtes à s'investir dans l'organisation de telles manifestations. Elles peuvent être assurées du soutien de la municipalité, en particulier dans la mise à disposition d'une salle dédiée. La création d'une association des aînés répondrait à l'attente d'un grand nombre d'habitants de notre commune. Prenez contact avec votre équipe municipale et créons cette association.

Festivités



Juillet

Samedi 4 et dimanche 5 juillet

Fête du cheval et des tracteurs

de nos grands-pères, Stade municipal

Vendredi 24 juillet

Festival 31 Notes d'été

proposé par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Dès 16h - les rendez-vous Découverte sur l'Allée des Platanes
A 21h - Spectacle Hector Nocturne

Dimanche 26 juillet

Fête du hameau de La Salvetat

avec messe et verre de l'amitié offert par la municipalité

Août

Dimanche 16 août

Fête du hameau du Parayre

avec messe et verre de l'amitié offert par la municipalité

Repas du midi par les Amis du Parayre à la salle du Parayre

Septembre

Dimanche 6 septembre

Forum des associations

de 9h à 12h

A cette occasion, les inscriptions seront ouvertes pour les différentes activités notamment pour le foot, la zumba, le Pilates, le tennis...

Du vendredi 11 au lundi 14

septembre

Fête de Sainte-Foy

Dimanche 20 septembre

Journée du patrimoine

avec 2 visites commentées du village à 10h et 15h par les membres de la commission du patrimoine de la municipalité

Samedi 26 septembre

Kermesse à l'EHPAD l'Albergue ouverte à tous (jeux, rencontres et musique). Vous pouvez aussi participer en aidant à l'installation des stands.

Tél. 05 62 14 70 70

En sursis !

Associations expérimentées cherchent repreneurs

Deux associations, piliers de l'activité sportive et culturelle de Sainte-Foy depuis plus de 10 ans, ont besoin de dirigeants pour continuer.

Le Festival du livre du 7 juin 2015, organisé par l'Agora, était-il le dernier ? Suite au départ de la présidente pour cause de déménagement, Joseph Peron, vice-président actuel et créateur de l'association, assurera l'intérim jusqu'en 2016. Pour faire vivre

cette association, contactez Jo Peron : peron.j@wanadoo.fr
Sainte-Foy Sport et Loisirs organise les cours de gym et de zumba. Dominique Cailler, présidente de l'association depuis sa création en 2001 a arrêté fin juin. L'association les Zamis en balade prendra les inscriptions lors du Forum des associations, celles-ci détermineront la suite. Pour faire vivre cette association, contactez Isabelle Banache au 06 13 56 32 24.

Sorties et randonnées



Par les Zamis en Balade

> Fin septembre :

Sortie au Pas de la Case

Par Sent'Aure

> Du vendredi 10 au mercredi 15 juillet :

Séjour itinérant en Alsace

> Samedi 29 août :

Rando pleine lune

>Dimanche 6 septembre :

Marche pour le Mali à Vaqueiros organisée par l'association Bilou Toguna

> Dimanche 20 septembre :

Rando du patrimoine (abbaye de Simorre et Land'Art - Gers)



Tous les dimanches

Marché de plein vent

de 8h à 12h

La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51

Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi : 14h -18h > Jeudi 8h30 -12h et 14h -18h

> Vendredi : 8h30 -12h et 14h -17h > Samedi : 8h30-12h

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES

Réalisation : alдорande-communication - Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72

Imprimé sur papier PEFC. Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN, Aniko SAGODI, Bernard REMY, Joëlle ESCALLE, David DELEPLACE, Ghislaine RIGOLOT

Coordination : Sandrine GRI.